

Do Quang Viet
Centre de Recherche et d'Accréditation
Ecole de Langues et d'Études Internationales
Université nationale de Hanoi



Résumé : *Le présent article est un résumé succinct de notre étude de DEA réalisée sous la direction du Professeur B. Gardin (2000, Université de Rouen), par lequel nous voulions simplement signaler à titre d'exemple certaines différences de fonctionnement de l'acte de requête en vue d'une mise en garde des chocs ou des conflits culturels, les blocages communicatifs éventuels et d'une meilleure compréhension mutuelle entre Français et Vietnamiens dans leur communication inter-culturelle franco-vietnamienne.*

Mots-clés: *acte de requete, conflits culturel, communication interculturelle*

Summary: *This article is a brief summary of our study DEA conducted under the direction of Professor B. Gardin (2000, University of Rouen), whereby we simply wanted to point out as an example of some differences in operation of the act of motion to a warning shocks or cultural conflicts, blockages and communicative potential better mutual understanding between French and Vietnamese in their cross-cultural communication Franco-Vietnamese.*

Keywords: Act of motion, cultural conflict, intercultural communication

1. Problématique

L'acte de requête existe dans toutes les langues et cultures. Cet acte illocutoire¹ est fréquemment utilisé dans les interactions quotidiennes. D'après C. Kerbrat-Orecchioni [1994:40], c'est "un acte de langage particulièrement intéressant par la variété de ses réalisations et la richesse de ses implications sociales et qui a été en conséquence particulièrement bien étudié". De nombreuses études contrastives de l'actes de requête ont été menées sur des langues différentes par plusieurs équipes de recherche², en particulier par les chercheurs de "CCSARP" (Cross-Cultural Speech Acts Research Project). Mais, à notre connaissance, aucune étude contrastive d'envergure n'aurait encore été réalisée sur l'acte de requête en français et en vietnamien pour vérifier des modèles théoriques sur cet acte illocutoire. Si nous avons choisi comme objet d'étude l'acte de requête dans une perspective contrastive en français et en vietnamien, c'est parce que ces deux langues appartiennent à deux cultures très différentes en ce qui concerne l'origine

et les normes de valeurs et que les actes de langage, comme celui de requête, sont sans doute différemment affectés, entre autres, par les facteurs socio-culturels tels que le “pouvoir” (P) et la “distance sociale” (D)³ entre les interactants de chaque langue. D’autre part, la requête est un acte incursif et menaçant pour les “faces”⁴, qui dérange la bonne relation interpersonnelle et affecte le bon fonctionnement de la communication. Pour diminuer les effets “dérangeants” de cet acte, les locuteurs de chaque langue se servent de stratégies de requête et de procédés linguistiques appropriés aux conventions socio-culturelles spécifiques. Il serait donc tout à fait intéressant de voir comment les Français d’une part et les Vietnamiens d’autre part se comportent sur les plans discursif et linguistique lors de la formulation de requêtes dans des situations de communication identiques et d’en dégager les différences fondamentales.

Notre seconde raison du choix de ce sujet est d’ordre personnel. En tant qu’enseignant-chercheur de l’ULIS-UNH, nous tenterons de trouver par cette étude contrastive des éléments de réponse à des interrogations sur les chocs culturels que nous avons constatés dans la communication verbale interculturelle, entre locuteurs français et locuteurs vietnamiens, lors de la formulation des requêtes. Certains locuteurs français que nous connaissons révèlent qu’ils sont choqués par les requêtes rudes, “un peu trop” directes des Vietnamiens à tel point qu’ils ont l’impression de recevoir en permanence des ordres et par ce fait ils en concluent que les Vietnamiens ne sont pas polis. Ceux-ci, quant à eux dans la même situation de communication trouvent les Français distants et trop formels.

Sur la base de ces réflexions préliminaires sur le choix du sujet et de l’objet de recherche, nous formulons la question de départ comme suit:

Quelles sont les différences de fonctionnement de l’acte de requête en français et en vietnamien ?

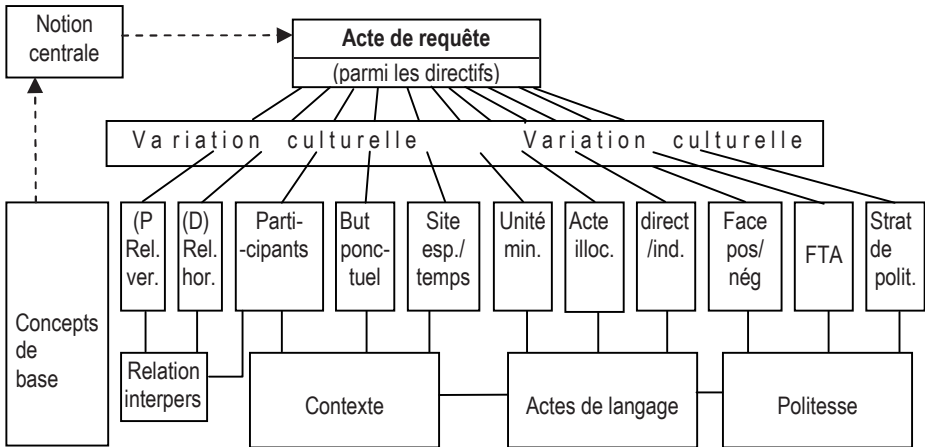
Comme réponses provisoires à la question de départ, nous envisageons les hypothèses suivantes:

Les différences de fonctionnement de l’acte de requête en français et en vietnamien résident en les préférences de formulation directe ou indirecte qu’adoptent les locuteurs de ces deux langues comme stratégies de requête et en leur choix différent de procédés linguistiques de politesse appropriés aux conventions socio-culturelles spécifiques.

2. Approche théorique

2.1. Nous sommes parti des concepts théoriques de base, strictement nécessaires à l’identification de l’acte de requête en français et en vietnamien, que sont les actes de langage, le contexte, la relation interpersonnelle et la politesse. Il faudrait ouvrir une parenthèse ici, nous n’avons pas du tout l’ambition de réexaminer les concepts et leurs théories en question, mais nous voulons simplement les cibler et les cerner dans un souci de bien encadrer théoriquement notre objet d’étude qu’est l’acte de requête afin de favoriser la mise en oeuvre de notre analyse des données. Comme nous étudierons l’acte de requête dans une perspective constative, nous essaierons d’aborder ces concepts théoriques de base comme des caractéristiques universelles de l’usage du langage et aussi dans leurs variations culturelles.

L'examen de différents concepts théoriques de base, de leurs problèmes y relatifs ainsi que des relations qu'ils entretiennent entre eux, pourrait se représenter par le schéma récapitulatif suivant :



2.2. Tentative de définition de l'acte de requête.

Nous trouvons que l'acte de requête peut être de nature très variable et présente un paradigme très large. Il serait donc, selon nous, impossible de donner une définition tout à fait adéquate à cet acte illocutoire.

Cependant la mise en place des valeurs illocutoires pourrait constituer un outil pertinent d'identification et d'analyse des actes de langage, que ce soit au niveau des lexèmes utilisés ou des événements de langage en situation. Dans la perspective de cette conception, nous allons essayer d'identifier l'acte de requête en nous basant essentiellement sur le modèle d'analyse proposé par A. CROLL.

Nous estimons qu'un acte de requête en situation de communication doit être porteur d'un certain nombre de valeurs illocutoires pertinentes qui sont représentées dans le tableau suivant:

Valeurs illocutoires	Valeurs illocutoires pertinentes de l'acte de requête	Valeurs illocutoires d'autres actes de langage
<ul style="list-style-type: none"> ● Visée + relation interlocutive + opération Attendue Enjeu + finalité attachée à l'acte + rôles attribués Condition de pertinence Contrainte d'enchaînement Nature de l'objet de l'acte Objet de l'acte Caractéristique 	<ul style="list-style-type: none"> + transitive (orientée vers l'interlocuteurs) + factitive (transmission d'un programme de faire) /DIRECTIFS/ + réparatrice (transformation d'une situation - en situation+) + destinataire = pourvoyeur + bénéficiaire = locuteur (ou parfois un tiers) + légitimité liée à une situation de manque d'où une justification + acte négociable, nécessitant une argumentation + contrainte relativement fermée (si la requête respecte les conditions, elle ne peut être rejetée) + un " faire " (réaction non verbale) + un service ou un bien matériel + initiative 	<ul style="list-style-type: none"> vs - réflexive (orientée vers le locuteur) vs contractuelle: cas des / PROMISSIFS/ vs expressive : cas des / EXPRESSIFS/ vs apport à la situation de base qui n'est pas négative : cas de la / PROPOSITION/ vs destinataire = bénéficiaire: cas de l' /ORDRE/ et de la /PROPOSITION/ vs aucune justification : cas de l' /ORDRE/ vs notion d'intérêt du destinataire : cas de la /PROPOSITION/ vs acte qui exclut l'idée d'un refus : cas de l' /ORDRE/ vs contrainte relativement ouverte : cas de la /PROPOSITION/ (car elle est liée à l'intérêt du destinataire) vs un " dire " (réaction verbale) : cas de l'acte de question. vs une information : cas de l'acte de question. vs réactive : cas de l'acte de refus

Tableau 1: Récapitulation des valeurs illocutoires de l'acte de requête

NB : - /EXPRESSIFS/ : vœux, compliments, excuses, etc.
- /PROPOSITION/ : conseil, invitation, suggestion, etc.

Le tableau de récapitulation des valeurs illocutoires pertinentes de la "requête" sert de critères distinctifs pour identifier l'acte de requête vs d'autres actes de langage du paradigme des /DIRECTIFS/; ensuite, il délimite ainsi son champ d'application: en sont exclues les requêtes d'un "dire" (réaction verbale: cas de l'acte de question), les requêtes qui se situent dans le cadre d'ordre juridique et dont la finalité est l'exécution d'une loi⁵.

La requête pourrait se définir ainsi: ⁶

La requête est un acte illocutoire de visée transitive et factitive dont l'enjeu est d'obtenir du destinataire qu'il répare une situation de manque en faveur d'un bénéficiaire qui est dans la plupart des cas le locuteur (mais parfois un tiers); c'est un acte conditionnel qui s'appuie sur des principes de légitimité et sur une situation de manque, nécessitant donc une justification; La requête a comme objet un service ou un bien matériel, il suppose que le destinataire a la possibilité de refuser pour des raisons indépendantes du discours.

Il convient de faire une remarque importante à ce propos: la définition de l'acte de requête que nous venons de formuler et d'adopter ne prétendra nullement d'être une définition adéquate pour toutes les variétés de requêtes. Elle pourrait être valable pour le modèle de la requête que nous essaierons d'identifier dans le cadre de notre étude, avec son champ d'application bien délimité: la requête de services et d'objets.

3. Approche méthodologique

Par approche méthodologique, nous entendons l'ensemble des éléments permettant de faire fonctionner un travail de recherche, tels que: méthodes utilisées, instruments de collecte des données, opérations à mener, etc.

Dans cette présente étude, nous distinguons trois types de méthodes: méthode de recherche, méthode de collecte des données et méthode d'analyse de ces données. Nous estimons que le choix des méthodes appropriées est conditionné par l'objectif, les contraintes, les conditions et la nature de la recherche en question.

Rappel de l'objectif de la recherche

Notre travail de recherche a pour objectif d'identifier les préférences de stratégies de formulation de la requête des locuteurs français et des locuteurs vietnamiens dans les trois niveaux : direct, indirect conventionnel et indirect non conventionnel, ainsi que les différences de choix de procédés linguistiques servant à exprimer la politesse dans leurs requêtes, en fonction de deux facteurs socio-culturels retenus, à savoir la "distance sociale" qui existe entre les interlocuteurs et leur "rapport de pouvoir".

Ainsi, le choix des méthodes utilisées et des instruments de collecte des données sera rigoureusement conditionné par cet objectif clairement défini.

3.1. Choix de la méthode de recherche

Dans la recherche scientifique, il existe deux principales méthodes de raisonnement: la méthode inductive et la méthode déductive. La première consiste à prendre racine dans les cas particuliers et à aboutir à des généralisations. La seconde trouve sa source dans les formulations généralement abstraites et universelles dont on tire les hypothèses pour les cas particuliers. Autrement dit, l'une va du particulier au général et l'autre, du général au particulier. Compte tenu de l'objectif et de la perspective contrastive de notre étude, la méthode qui semble être la plus pertinente est la méthode inductive. Celle-ci servira de méthode directive dans notre travail de recherche, c'est-à-dire que tous les commentaires et jugements de valeur que nous formulerons, seront basés sur les résultats observés d'analyse des données.

3.2. Choix de la méthode de collecte des données

Plusieurs méthodes de collecte des données, qui ont été utilisées dans les études antérieures sur des actes de langage, sont mises en considération dans le cadre de notre rapport-projet, à savoir: jeux de rôle, observation, interview, enquête

par enregistrement des conversations quotidiennes (avec magnétophone caché vs non caché) et enquête par questionnaire écrit. Laquelle faudrait-il utiliser pour étudier à haut degré de crédibilité des actes de langage? Ce sujet a fait l'objet de nombreuses discussions parfois houleuses de spécialistes de la question sur les avantages et les inconvénients de chacune des méthodes citées ci-dessus, par exemple E. Rintell (1981), G. Kasper (1981), W. Labov (1976), Blum-Kulka et al. (1989), C. Kerbrat-Orecchioni (1992, 1994), J. Richard-Zappella (1996), etc. A notre avis, chacune de ces méthodes présente des avantages mais aussi des inconvénients dans la collecte des données et le choix de telle ou telle méthode dépend de plusieurs facteurs comme: l'objectif, la nature, les conditions, les contraintes de la recherche en question, etc. Considérons, à titre d'exemple, la faisabilité de "l'enquête par enregistrement" dans le cadre de notre présente étude: cette méthode permettrait d'obtenir des données authentiques et donc crédibles, c'est son plus grand avantage pour une étude sur les actes de langage. Cependant, elle nous posera des problèmes extrêmement difficiles à surmonter, voire impossibles: elle exige d'énormes ressources humaines, temporelles, financières, des déplacements au Vietnam, en France, ce qui n'est pas envisageable dans nos propres conditions de recherche (moyens très limités, travail à temps plein, diverses occupations personnelles et professionnelles, formation à distance, etc.)

De toutes ces méthodes de collecte de données considérées, l'enquête par questionnaire écrit semblait être la mieux adaptée, tant par ses avantages que par sa faisabilité. C'est pourquoi nous l'avons adoptée, malgré ses limites qui restent encore à discuter.

3.3. Méthodes d'analyse des données

Dans le cadre de la présente étude, nous nous servons des méthodes d'analyse des données suivantes:

- Inventaire
- Description,
- Comparaison systématique;
- Synthèse

Ce choix est régi par les contraintes intrinsèques de l'étude quantitative et contrastive d'une part et des relations mutuelles entre les méthodes retenues dans les deux niveaux supérieures: méthode de recherche (induction) et méthode de collecte des données (enquête par questionnaire écrit).

Ainsi, les choix des méthodes nécessaires ont été arrêtés, ce qui permet de passer à l'examen de la construction de l'instrument de collecte des données, un maillon particulièrement important dans notre appareil méthodologique.

3.4. Conception de l'instrument de collecte des données

Une précision s'impose d'abord: par instrument, nous entendons la fiche de questionnaire définitive servant à collecter des données à analyser. Nous distinguons par ce fait: 1) la méthode de collecte des données que nous avons retenue (enquête par questionnaire écrit), et 2) l'instrument de collecte des données que nous allons construire. Autrement dit, le dernier est une forme concrète, un outil particulier de l'enquête par questionnaire écrit.

DCT ("Discourse Completion Test ") sera notre instrument de collecte des données dans le cadre de cette étude: il s'agit de soumettre à des informateurs certaines situations fictives mais qui leur sont familières et leur demander comment ils formuleraient en la circonstance leur requête. Cette méthode, malgré un certain nombre de problèmes posés, a été largement utilisée dans bien des études sur des actes de langage en général et sur l'acte de requête en particulier (par le CCSARP [Cross-Cultural Speech Acts Research Project], par exemple). DCT possède tous les avantages de l'enquête par questionnaire écrit que et notre choix de cet instrument est fortement appuyé en plus par les positions de M. Varghese & K. Billmyer (1996) et de A. Cohen (1996) en faveur de DCT: "[...] data collected with this instrument are consistent with naturally occurring data, at least in the patterns and formulas frequently used " (Varghese & Billmyer [1996:30] - Source: HA Cam Tam [1998:48]) et "[...] discourse completion tests are effective means of gathering a large amount of data quickly, creating an initial classification of semantic formulas, and ascertaining the structure of speech act(s) under consideration". (Cohen [1996:25] - Source: idem).

C'est en nous inspirant de cette modalité de construction du DCT que nous avons conçu notre instrument de collecte des données.

3.4.1. Conception du QMP (Questionnaire No 1)

D'abord, nous avons envisagé 40 situations de requêtes verbales familières aux locuteurs vietnamiens et aux locuteurs français sur la base de nos propres connaissances interculturelles franco-vietnamiennes. Ces situations sont fonction de deux facteurs socio-culturels (P et D) que nous avons retenus comme variables opérationnelles, et sont réparties en six catégories :

- Cat. 1 : Le locuteur et l'auditeur sont en faible rapport de "pouvoir", ils se connaissent (- P, - D)
- Cat. 2 : Le locuteur et l'auditeur sont en faible rapport de "pouvoir", ils ne se connaissent pas (- P, + D)
- Cat. 3 : Le locuteur et l'auditeur sont en rapport de "pouvoir" relativement égal, ils se connaissent (= P, - D)
- Cat. 4 : Le locuteur et l'auditeur sont en rapport de "pouvoir" relativement égal, ils ne se connaissent pas (= P, + D)
- Cat. 5 : Le locuteur et l'auditeur sont en fort rapport de "pouvoir", ils se connaissent (+ P, - D)
- Cat. 6 : Le locuteur et l'auditeur sont en fort rapport de "pouvoir", ils ne se connaissent pas (+ P, + D)

Ainsi, chacune de ces catégories est représentée par 6 ou 7 situations. Pour pouvoir cerner les thèmes et tester l'acceptabilité des situations de communication dans une perspective interculturelle, nous avons eu à titre de pré-enquête, des entretiens avec des collègues, amis et étudiants français et vietnamiens sur les thèmes de pouvoir et les degrés d'acceptabilité de ces situations. Les résultats de ces entretiens nous ont amené à identifier 21 situations relativement acceptables par les personnes interrogées. Nous avons donc constitué notre Questionnaire Métapragmatique (que nous appelons Questionnaire No 1^(c)) sur la base de ces 21 situations ci-après ainsi regroupées (selon nos propres estimations).

- Cat. 1 (- P, - D) : 2 situations (sit. 1, sit. 6)
 Cat. 2 (- P, + D) : 3 situations (sit. 12, sit. 18, sit. 19)
 Cat. 3 (= P, - D) : 6 situations (sit. 3, sit. 7, sit. 8, sit. 9, sit. 10, sit. 11)
 Cat. 4 (= P, + D) : 3 situations (sit. 17, sit. 20, sit. 21)
 Cat. 5 (+ P, - D) : 3 situations (sit. 2, sit. 4, sit. 5)
 Cat. 6 (+ P, + D) : 4 situations (sit. 13, sit. 14, sit. 15, sit. 16)

Voici la description récapitulative des 21 situations proposées dans le questionnaire métapragmatique (Questionnaire n° 1) et des valeurs envisagées des facteurs P et D.

Sit	Contenu propositionnel/ Objet de la requête	Cadre spatial	Type de relation interpersonnelle		Valeurs envisagées de P, D
			Loc.	Allocutaire	
1	Emprunter de l'argent	à la maison	fil(s)/fil(le)	mère	- P, - D
2	Demander un service (visiter la maison)	échange téléphonique	père	fil(le)	+ P, - D
3	Emprunter une moto	à la maison	petit frère	grand frère	= P, - D
4	Demander un service (chercher un doc.)	au bureau	chef	secrétaire	+ P, - D
5	Demander un coup de main	à l'université	enseignant	étudiant	+ P, - D
6	Emprunter un livre	à l'université	étudiant	enseignant	- P, - D
7	Emprunter de l'argent	au magasin	collègue	collègue	= P, - D
8	Emprunter une perceuse	chez le voisin	voisin	voisin	= P, - D
9	Demander un service (réparer une panne d'électricité)	chez le voisin	voisin	voisin	= P, - D
10	Demander du sel	chez le voisin	voisin	voisin	= P, - D
11	Demander un service (traduire une lettre)	chez un ami	ami	ami	= P, - D
12	Demander la carte d'identité	à la réception	réceptionniste	client	- P, + D
13	Demander un service (apporter une fourchette)	dans un restaurant	client	serveur	+ P, + D
14	Demander le papiers	dans la rue	policien	conducteur (homme)	+ P, + D
15	idem	idem	idem	conducteur (âgé)	+ P, + D
16	idem	idem	idem	conductrice (jeunefemme)	+ P, + D
17	Emprunter un journal	dans un salon de coiffure	client inconnu 1	client inconnu 2	= P, + D
18	Demander un service (monter un sac)	sur le quai d'une gare	passager inconnu 1	passager inconnu 2	- P, + D
19	Demander du feu	dans la rue	piéton inconnu 1	piéton inconnu 2	- P, + D
20	Demander un service (fermer la porte)	dans un bureau	employé	inconnu	= P, + D
21	Demander un service (changer un billet en monnaie)	dans un petit magasin	client	client inconnu	= P, + D

Tableau 2: Description récapitulative des 21 situations du questionnaire n°1

En ce qui concerne le contenu du QMP, comme le tableau de description le montre, les situations de requête sont familières aux informateurs ciblés et concernent trois cercles relationnels : familial, professionnel et social. Le contenu propositionnel des requêtes porte sur la demande de services simples et d'objets quotidiens par exemple: demander de chercher un document, de traduire une lettre, de monter un sac dans le train, demander du sel, de l'argent, emprunter un livre, une perceuse, etc.

A propos du choix des enquêtés du QMP, nous avons voulu cibler un public hétérogène qui travaille dans plusieurs secteurs afin de faire émerger autant que possible les différences de perception sur les facteurs P et D représentés dans les situations du QMP. Nous avons opté pour le mode de collecte des données par correspondance, car il semble être le seul auquel nous avons accès pour faire remplir nos QMP en France et au Vietnam dans un délai de même durée (entre février et avril 2000). Nous avons distribué 150 questionnaires en français et autant en vietnamien, dont 45 et 54 respectivement, nous ont été retournés complétés.

3.4.2. Construction du DCT (Questionnaire No2)

Le dépouillement et les résultats d'analyse des données du QMP nous permettent d'identifier 6 situations représentatives des 6 catégories présentées en 3.4.1. Il s'agit des situations qui répondent à nos critères de choix : homogénéité relative de perception de la valeur des variables P et D, diversité de thèmes, de sites, de types de relations interpersonnels des interlocuteurs et de contenus propositionnels des requêtes. Ainsi, les situations (1), (4), (8), (14), (17), (18) du QMP ont été retenues pour constituer l'instrument de collecte des données.

Pour faciliter aux lecteurs l'analyse en fonction des variables P et D et le suivi de notre démarche, nous proposons la classification des situations de requête retenues, selon l'ordre suivant:

No DCT	Contenu propositionnel des requêtes	Site	Type de relation interpersonnelle		Valeurs de P, D	Numéro-tation selon le QMP
			Locuteur	Allocutaire		
1	Demander de l'argent	à la maison	fil(s)/fil(le)	mère	- P, - D	1
2	Demander de monter un sac dans le train	sur un quai de gare	passager/ passagère	passage inconnu	- P, + D	18
3	Emprunter une perceuse	chez le voisin	voisin	voisin	= P, - D	8
4	Emprunter un journal	dans un salon de coiffure	client inconnu 1	client inconnu 2	= P, + D	17
5	Demander de chercher un document	dans un bureau	chef	secrétaire	+ P, - D	4
6	Demander de montrer les papiers	dans la rue	policien	conducteur	+ P, + D	14

Tableau 3 : Description récapitulative des 6 situations retenues pour le questionnaire n°2

En ce qui concerne la structure du DCT, deux parties distinctes pourraient être facilement identifiées: l'une est à caractère fermé, l'autre ouvert. Les situations de requête proposées forment chacune une sorte de cadre contextuel fermé dans lequel se trouvent des indications précises sur la "distance sociale" qui existe entre les interlocuteurs au moment de l'énonciation et leur rapport de "pouvoir", telles que le type de relation interpersonnelle entre les interactants (enfant/maman, passager/passager inconnu, voisin/voisin, client/client inconnu, chef/secrétaire, policier/ conducteur), leur rapport de pouvoir faible (sit. 1 et sit. 2), leur rapport de pouvoir égal (sit. 3 et sit. 4), leur rapport de pouvoir fort (sit. 5 et sit. 6); d'autres indications sont également explicites concernant le site où se déroule l'acte de requête, l'âge de l'interlocuteur, sa forme physique, l'objet de sa requête, etc. Ce cadre contextuel constituera une sorte de contrainte situationnelle qui guide une bonne réalisation de l'acte de requête par les informateurs. D'autre part, la question ouverte "Que diriez-vous ... ?" permettra d'obtenir la matière chiffrée susceptible de vérifier les hypothèses formulées.

Nous reprenons ci-après, à titre d'exemple la situation 2 de notre questionnaire:

Que diriez-vous dans la situation suivante ?

Sit. 2 : Vous attendez le train sur le quai d'une petite gare. Vous emportez beaucoup de bagages encombrants. Quand le train arrive, vous demandez à un passager (inconnu) de monter un gros sac pour vous (le passager est costaud, plus âgé que vous et il a l'air sympa.).

3.5. Choix des informateurs

Quel public nous faudra-t-il cibler pour pouvoir recueillir des informations crédibles pour analyse? Quel sera le degré de proximité relationnelle entre enquêteurs et enquêtés? Il s'agit des questions à définir qui mériteraient une étude satisfaisante en vue d'un bon déroulement de l'enquête et d'une bonne collecte de données. En tant qu'enseignant de français - langue étrangère, nous estimons que le public universitaire (enseignants/étudiants français et vietnamiens) pourrait répondre aux questions posées et convenir à nos propres conditions de recherche. Premièrement, ce public nous serait plus facilement accessible et présenterait à la fois une homogénéité (de profession, d'âge, etc.) et une hétérogénéité" concernant les facteurs P et D. Deuxièmement, cette population a un certain niveau de culture permettant de fournir des productions langagières appropriées aux situations de requête proposées dans le questionnaire. Enfin, les enseignants et étudiants s'avèrent être ceux qui sont plus ou moins habitués à ce genre d'enquête et qui accepteraient sans trop d'hésitations de remplir le questionnaire. Cependant, le choix de ce public présente deux limites principales, l'une concerne les informateurs vietnamiens envisagés, l'autre les informateurs français éventuels. Nous visons comme informateurs vietnamiens des enseignants et étudiants vietnamiens de français - langue étrangère. Ils sont probablement l'objet d'une interférence de la langue et de la culture française; ceci pourrait influencer dans une certaine mesure, leurs réponses en vietnamien. La deuxième limite concerne la possibilité d'accès aux informateurs français éventuels. Le nombre très limité d'enseignants français (une vingtaine au plus) travaillant dans différentes institutions à Hanoi

(Alliance Française, Ecole Française, Universités) que nous pouvons contacter, ne suffit pas d'après nous pour constituer une population enquêtée. A cela s'ajoute l'absence quasi-totale d'étudiants français faisant des études à Hanoi. Une solution a été envisagée en vue de combler cette lacune: cibler certaines des relations personnelles en milieu universitaire français comme enquêteurs. Cette solution qui pouvait sembler peu crédible et incertaine, s'est toutefois révélée être pour nous, la seule pertinente et réalisable. De tout ce qui précède, nous estimons que le choix envisagé du public universitaire comme informateurs pour notre enquête présente plus d'avantages qu'inconvénients à même de faciliter notre démarche de collecte des données.

3.6. Présentation des corpus

Nous constituons séparément deux corpus, l'un en français et l'autre en vietnamien à partir des réponses fournies dans les fiches de questionnaire retournées et sélectionnées. Au total, le corpus français est constitué de 361 requêtes et le corpus vietnamien de 479. Ces dernières sont fonction des six situations représentatives de différentes valeurs de deux variables P et D: sit. 1 (- P, - D), sit. 2 (- P, + D), sit. 3 (= P, - D), sit. 4 (= P, + D), sit. 5 (+ P, - D), sit. 6 (+ P, + D). Ainsi, la répartition des requêtes du corpus contrastif français vs vietnamiens pourra être présentée dans le tableau suivant:

Questionnaire		français	vietnamien
Nombre total	des participants	61	80
Nombre total	Sit. 1 (- P, - D)	57	79
des requêtes	Sit. 2 (- P, + D)	61	80
obtenues dans	Sit. 3 (= P, - D)	61	80
chaque	Sit. 4 (= P, + D)	60	80
Situation	Sit. 5 (+ P, - D)	61	80
	Sit. 6 (+ P, + D)	61	80
Nombre total des requêtes	Sit. 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6	361	479

Tableau 4 : Répartition des requêtes du corpus contrastif français vs vietnamien selon les situations représentatives de P et D

Selon le tableau de présentation du corpus contrastif, 4 informateurs français et 1 informateur vietnamien ont refusé de répondre à la situation 1. Les raisons invoquées sont de natures différentes et feront l'objet d'une remarque très intéressante dans le chapitre 4. Un autre informateur français refuse de donner sa réponse pour la situation 4. Les requêtes recueillies sont numérotées selon chaque situation pour faciliter l'inventaire et le dépouillement des données. A partir du corpus contrastif ainsi constitué, plusieurs opérations ont été menées: relevé, classification, inventaire des occurrences de stratégies de formulation (directe/indirecte conventionnelle/indirecte non conventionnelle), de procédés linguistiques de politesse (procédés substitutifs/procédés accompagnateurs) en vue de favoriser l'analyse des données.

4. Résultat de l'analyse des données

L'analyse des données que nous avons effectuée sur le corpus contrastif (français vs vietnamien), a fait émerger un certain nombre de remarques importantes qui méritent d'être résumées et discutées.

- Les locuteurs vietnamiens sont en général plus directs que les locuteurs français dans la formulation des requêtes, en particulier en situation de [+P] et de [-D]. Cet écart de préférences de formulation directe vs indirecte des requêtes pourrait s'expliquer par le fait que les Vietnamiens relèvent d'une société à éthos hiérarchique et de proximité et que les Français d'une société à éthos égalitaire et de distance. Ainsi, en position dominante et en cas de "distance sociale" proche, les locuteurs vietnamiens ont tendance à opter pour les formulations directes des requêtes alors que les locuteurs français préfèrent utiliser les formulations indirectes dans tous les cas, à l'exception de la situation 6 (policier /conducteur).

- Les locuteurs français accordent le plus souvent une préférence à l'utilisation des stratégies indirectes conventionnelles, ce qui permettait à la fois d'adoucir, par l'indirectivité, le FTA qu'est la requête d'une part et de faciliter, par la conventionalité, l'interprétation d'autre part. Les locuteurs vietnamiens de leur côté préfèrent utiliser les formulations directes en position dominante et en cas de "distance sociale" proche. En dehors de l'explication proposée relative à éthos "hiérarchique" et "de proximité", on pourrait encore supposer que les locuteurs vietnamiens accordent un grand souci à la clarté pragmatique dans la formulation des requêtes. Mais en cas de "distance sociale" éloignée [+D] des situations [-P] et [=P], leurs préférences changent complètement. Ils ont tendance à utiliser les stratégies indirectes conventionnelles vs directes. Pourquoi ce changement de préférences? Deux raisons éventuelles sont envisagées. La première consisterait en ce que les locuteurs vietnamiens entretiennent, par l'indirectivité conventionnelle, des rapports de distanciation avec les inconnus. Mais cette explication ne sera valide que quand elle aura été vérifiée sur un autre corpus plus exhaustif. La seconde, que nous trouvons plus fondée réside en le niveau de culture élevé de nos informateurs vietnamiens (professeurs et étudiants). Ceux-ci ne sont pas tout à fait représentatifs des Vietnamiens en général. De plus, étant professeurs et étudiants de français ils peuvent être influencés par des interférences culturelles françaises et peuvent avoir de ce fait à utiliser les formulations indirectes conventionnelles dans certains cas précis.

- La troisième remarque importante concerne le taux d'utilisation minimale des formulations indirectes conventionnelles tant par les informateurs français que par les informateurs vietnamiens. La raison pourrait consister en la nature même des requêtes qui nécessitent une interprétation plus ou moins facile. Or, l'indirection non conventionnelle étant ambiguë et son interprétation dépendant du contexte, elle a été très peu utilisée dans les requêtes.

Le fait que les locuteurs vietnamiens adoptent souvent les stratégies directes dans la formulation des requêtes pourrait constituer des chocs ou conflits culturels potentiels pour les auditeurs français. Il en serait de même quand les

locuteurs français utilisent les formulations indirectes conventionnelles. Car aux yeux des Français, l'action réparatrice face à un FTA doit passer par l'indirection qui augmente le degré de choix et de tentative de l'auditeur et qui adoucit donc les effets dérangeants des requêtes. En recevant les requêtes directes formulées par les locuteurs vietnamiens, les auditeurs français ont l'impression de recevoir des ordres permanents, ce qui les agace, naturellement. Par contre, aux yeux des Vietnamiens, les formulations indirectes conventionnelles leur semblent être des manifestations d'une attitude distante, donc formelle du locuteur. C'est la raison pour laquelle les Vietnamiens sont très étonnés que les Français utilisent le plus souvent les requêtes indirectes conventionnelles même en situation familière, voire très familière.

Une question se pose: qu'est-ce qu'une requête polie? Ou plus précisément, une requête polie doit-elle être formulée sous forme d'une indirection (conventionnelle) comme c'est souvent le cas chez les locuteurs français? Il est clair que l'indirection est une expression efficace pour traduire une action réparatrice face à un FTA, dans la mesure où elle augmente le degré de choix et de tentative de l'auditeur. Mais elle n'est pas forcément la seule manifestation de la politesse en situation de requête. Les résultats d'analyse des données auxquels nous sommes parvenu montrent clairement que les enquêtés français ont très souvent recours à l'indirection conventionnelle comme action réparatrice face à un FTA et que les enquêtés vietnamiens, de leur côté, utilisent fréquemment les marqueurs spécifiques ou particules modales qui accompagnent les requêtes en vue de les atténuer. Bien d'autres procédés linguistiques de politesse ont été mobilisés et observés dans les requêtes réalisées par les informateurs de chacune des deux langues.

- La dernière remarque est relative aux choix différents de procédés linguistiques de politesse chez les informateurs français vs vietnamiens. Chaque langue, selon son appartenance à une culture, offre à ses locuteurs des moyens linguistiques différents pour exprimer la politesse et chaque culture a sa propre logique de la politesse. Il n'est donc pas étonnant que les locuteurs français et vietnamiens aient un choix différent et accordent une importance différente de procédés linguistiques de politesse dans la réalisation des requêtes.

5. En guise de conclusion

5.1. Les résultats d'analyse chiffrés, bien que très modestes, nous ont permis de mettre à jour, pour une certaine mesure, un certain nombre de questions qui nous semblaient être très difficiles à trancher au départ, à savoir : vérification de l'hypothèse et des deux modèles théoriques et de fournir quelques éléments de réponse qui ne seront évidemment pas généralisables dans tous les cas:

- Dans la formulation des requêtes, les locuteurs français ont en général comme préférence l'indirection conventionnelle, c'est à dire, ils préfèrent formuler les requêtes sous forme d'une question. À leurs yeux, cette formule de requête indirecte semble être polie car elle augmente le degré de choix de l'interlocuteur. À cela, s'ajoutent encore plusieurs autres procédés substitutifs de politesse comme l'utilisation du verbe modal "pouvoir", du conditionnel, de

l'imparfait et/ou des procédés accompagnateurs tels que la formule spécialisée "s'il te/vous plaît", la justification, etc. L'emploi observé de plusieurs procédés relevant de la politesse négative dans une requête traduirait un souci de respecter le "territoire" d'autrui, chez les locuteurs français.

- Les locuteurs vietnamiens préfèrent par contre les formulations directes de requête sous forme d'une structure impérative, souvent accompagnées de particules modales spécifiques de politesse, à savoir : "xin", "lũm -n", "gióp", "hé", "nhê", avec l'utilisation des termes d'adresse et des auto-désignation appropriés etc. Ces moyens linguistiques de la politesse traduisent également une action réparatrice permettant au locuteur de satisfaire la face positive de l'interlocuteur. (le locuteur reconnaît sa situation de manque, se place en position basse, valorise donc l'interlocuteur).

- Cette divergence de préférence de stratégies de requête et de choix de procédés linguistiques de politesse prendrait-elle racine dans les deux types de sociétés à éthos opposés: société à éthos de "distance", "égalitaire" et "individualiste" à laquelle appartiennent les locuteurs français et société à éthos de "proximité", "hiérarchique" et "solidarité" dont relèvent les locuteurs vietnamiens? Il est bien opportun de soulever cette question fondamentale mais il est encore trop tôt pour y donner une réponse ferme, fautes d'études exhaustives sur l'ensemble des problèmes posés.

- Les résultats chiffrés de la présente étude contrastive ont reflété une certaine réalité d'usage langagier à propos de l'accomplissement de l'acte de requête en français et en vietnamien dans la variation culturelle franco-vietnamienne, en particulier à propos des préférences de formulation directe vs indirecte et des choix différents de procédés linguistiques de politesse en vue d'atténuer l'acte menaçant selon les variables P, D chez les locuteurs français et vietnamiens.

5.2. Notre présente étude contrastive présente cependant des limites d'ordre différent:

- Sur le plan de méthode de collecte des données d'abord: à part ses mérites considérables, l'enquête par questionnaire écrit relève quelques points faibles non-négligeables, à savoir que les réponses fournies par les informateurs s'avèrent être plutôt longues et plus proches de l'écrit que de l'oral (cf. corpus français vs vietnamien). D'autre part, comme les situations proposées sont fictives bien que familières aux informateurs, cette méthode ne permet pas d'obtenir des requêtes naturelles et authentiques dans l'interaction verbale. L'idéal, ce serait de pouvoir effectuer deux ou plusieurs types d'enquête différents et de comparer les résultats obtenus.

- À propos du choix de public enquêté, notre choix a été guidé par les raisons d'ordre pratique. En fait, les enseignants et étudiants ne représentent qu'un échantillon minime de la population à enquêter. L'enquête devra s'élargir dans d'autres échantillons, comme par exemple les médecins et infirmiers, les patrons et secrétaires, les propriétaires et agriculteurs, etc. pour collecter des données plus diversifiées et représentatives.

- Les facteurs sociaux P, D ont été retenus comme variables opérationnelles de notre étude. Mais d'autres facteurs sociaux comme I (degré d'imposition de la requête vis-à-vis de l'auditeur), situation "formelle" ou "non formelle", âge, profession des informateurs ... peuvent très bien affecter le choix de stratégies de requête et le choix des procédés linguistiques de la politesse dans les requêtes. Une prise en compte de ces facteurs pourrait donner lieu à des résultats plus adéquats dans la recherche menée sur l'acte de requête dans la communication interculturelle franco-vietnamienne.

- Une autre limite de l'étude concerne la non prise en compte de l'objet des requêtes dans la variation culturelle franco-vietnamienne. Il s'agit des objets, des services qu'il est légitime, normal ou exceptionnel de demander dans l'une et l'autre culture, celle qui soutend en réalité les différences internes à chaque culture en fonction des participants en présence.

Enfin, faute de temps, de possibilité d'accès à une documentation adéquate, donc de connaissances nécessaire sur le sujet de recherche, nous n'avons pas pu traiter à fond des données statistiques en vue de faire émerger au mieux les différences de fonctionnement de l'acte de requête dans le cadre de l'étude en question. Aussi sommes-nous tout à fait conscient que les erreurs et lacunes sont inévitables dans ce type de travail.

Bibliographie

- Armengaud, F., 1999, La pragmatique, P.U.F, Paris, Collection "Que sais-je ?", 1985.
- Austin, L.J, 1970, Quand dire c'est faire, Seuil, Paris (Trad. fr. de How to Do Things with Words, 1962, Oxford University Press, New York.).
- Blum-Kulka, S. & Olshtain, E., 1984, "Requests and apologies: A cross-cultural study of speech act realization patterns" in Applied Linguistics, 5, 196-213.
- Blum-Kulka, S., 1987, "Indirectness and politeness in requests: Same or different?" in Journal of Pragmatics, 11, 136-146.
- Brown, P. & Levinson, S.C.,
- 1978, "Universals in language usage: Politeness phenomena" in GOODY E. (Ed.), Questions and politeness : Strategie in social interaction, C.U.P, Cambridge, 56-289.
- 1987, Politeness: Some universals in Language usage, C.U.P, Cambridge.
- Cao, X. H., 1991, Tiếng Việt - Sơ thảo ngữ pháp chức năng, NXB Khoa học Xã hội, Hà Nội (Le vietnamien: Esquisse d'une grammaire fonctionnelle, Sciences sociales, Hanoi).
- Croll, A., 1991, "La requête, sémantique des mots et des discours" dans Langage et société, 56, 51-77.
- Diep, Q. B. & Hoang, V.T., 1998, Ngữ pháp tiếng Việt, NXB Giáo dục, Hà Nội, T1 & 2. (Grammaire vietnamienne, Education, Hanoi T. 1 & 2).
- Dinh, V. D., 1996, Ngữ pháp tiếng Việt: Từ loại, NXB DH & THCN, Hà Nội (Grammaire vietnamienne: Les mots, Ed. des U&E.S.P, Hanoi).

Do, Q.V., 08/2000, Différence dans la façon d'exprimer une requête dans la communication verbale en français et en vietnamien, Mémoire de DEA de Sciences du Langage, Université de Rouen.

Gardin, B., Marcellesi, J. B. (Ed.), 1980, Sociolinguistique: approches, théories, pratiques, T.1, T.2, Publications de l'Université de Rouen/ P.U.F

Ha, C.T., 1998, Requests by Australian native speakers of English and Vietnamese learners of English. (Master of Arts. La Trobe University, Australia).

Kerbrat-Orecchioni, C.,

(*) 1990, Les interations verbales, T.1, Arnaud Colin, Paris.

(*) 1991 a, La question, P.U.L, Lyon.

1991 b, "Variation culturelle et universaux dans les systèmes conversationnels" dans L'analyse des interactions, Aix-en-Provence, Sept 1991, 1-26.

(*) 1992, Les interactions verbales, T.2, Arnaud Colin, Paris.

(*) 1994, Les interactions verbales, T.3, Arnaud Colin, Paris.

(*) 1996, La conversation, Seuil, Paris.

Labov, W., 1976, Sociolinguistique, Minuit, Paris.

Richard-Zappella, J. (Dir.), 1996, Le questionnement social, 28-29, IRED, Université de Rouen.

Wierzbicka, A., 1985, "Different cultures, different languages, different speech Acts" in Journal of pragmatique, 9, 145-78.

Notes

¹ cf. Annexe 1- Mémoire de DEA.

² Exemples: Fraser 1987 (étude portant sur 14 langues différentes); Walters 1979, Rintell 1981 et Cameron 1982 (comparaison anglais/espagnol); Brodine 1991 (anglais/italien); Wierzbicka 1991a: 32 sqq (anglais/polonais), etc.

³ Ces terminologies sont empruntées à Brown P. & Levinson S., 1987, p.15. Kerbrat-Orecchioni C., 1992, a donné une présentation détaillée de ces notions sous les termes "relation verticale" et "relation horizontale" dans Les Interactions verbales, t. II, première partie.

⁴ Pour une présentation plus détaillée de cette notion, voir Brown P. & Levinson S., 1978, 1987, et Kerbrat-Orecchioni C., 1992.

⁵ cf. Croll, A. [1991:55-6]

⁶ Notre définition de l'acte de requête s'inspire essentiellement de celle de la/ DEMANDE/ proposée par Croll, A. [1991:55]

(*) cf. Annexe 1- Mémoire de DEA.